

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-005842

AS8717

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2441 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : ADOUANE EL HASSAN

Date de naissance : 12/04/1956

Adresse : 537 tangier Tiznit Casa

Tél. : 0661635819 Total des frais engagés : 1640,10 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : ..... / ..... / .....

Nom et prénom du malade : ..... Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : .....

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Signature de l'adhérent(e) : Amr Le : 13/04/2023

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13 04 23	C	G2	G	Docteur AMAR Driss Jacques / DENTISTE / Centre Marakat Ouhoud Tél: 0522 22766 - Casablanca

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE D'ANNECY INPE 09 40 12 436	13/04/03	440,10

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE DU CENTRE D'ARTHROLOGIE Boulevard Zarkouni 13/34 Tél: 0522 22 50 44	13/04/03	110.90	1200,50

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 00000000 35533411	21433552 00000000 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
	D	G		DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



INPE : 090002445

REANIMATION MEDICO-CHIRURGICALE / CHIRURGIE VISCERALE / COELIO CHIRURGIE  
 NEURO-CHIRURGIE / CHIRURGIE VASCULAIRE / CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE  
 CHIRURGIE UROLOGIQUE - LITHO TRYSPIE / CHIRURGIE OTO-RHINO - LARYNGOLOGIQUE  
 CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE / CHIRURGIE OPHTALMOLOGIQUE  
 CHIRURGIE TRAUMATOLOGIQUE ET ORTHOPEDIQUE  
 CHIRURGIE PLASTIQUE-REPARATRICE

DOCTEUR : Dr. AMAR

CASABLANCA Le : 13/04/2023

Mr. Adouane EL Hassane

74,60

LOT : 05822642  
 PPER : 11/2025  
 PT : 74,60 DH

1/ SELCENPO  
 74,60 1/ mdr d  
 132,00

1/ NOVEX 01 Y  
 132,00 1 S.C / J  
 24,00 1/ SHAPON Corp

73,80 1/ HERFANT  
 Dr. AMAR  
 2 Rue 11a drakat Ouhoud  
 Tel: 0522222766 - Casablanca

✓  
 440,10

73,80 DH  
 09/2025  
 4269M  
 Prod  
 Via delle Indus  
 Importe et distrit  
 Benjelloul

87,50

URGENCES 24/24



# Laboratoire de Pathologie du Centre

Pr. Laïla Laraqui  
Anatomo - Cytopathologiste

Dr Nouhad Benkirane  
Anatomo - Cytopathologiste

## Demande d'examen

De la part du Dr.

AMAR

Nom et Prénom du Patient

Adouane el Hassane

Age 1956

Date du prélèvement 13/04/2023

Référence

Renseignements cliniques et paracliniques

① PTU & PROSTATE

② PTU POLYPS UTRICAUX ?

Siège du prélèvement

Nature de l'acte réalisé

Thérapeutique préalablement instituée

Actes chirurgicaux antérieurs avec références

Biopsie antérieure : Oui  Non

Si oui, rappeler la référence SVP

Pour F.C.V. et Biopsie endométriale à visée hormonale :

- Date des dernières règles

- Parité

- Thérapeutique antérieure ou en cours

- Durée du cycle

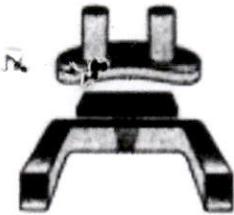
- Frottis monocouche : Vagin

Exocol  Endocol

- Frottis conventionnel : CBE :

Endomètre

Signature et Cachet



# Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 13/04/2023

**FACTURE N° : 23/04379**

Le laboratoire vous prie de croire à l'assurance de ses meilleurs sentiments et vous présente le relevé de ses honoraires s'élevant à la somme de :

**1200,00 Dhs**

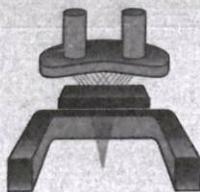
**MILLE DEUX CENTS DIRHAMS**

Concernant les analyses exécutées le **13/04/2023**

Pour **ADOUANE EL HASSANE**

Sur ordonnance du : **Dr AMAR ISAAC JACQUES**

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE  
DU CENTRE  
52, Boulevard Zerkouni  
10000 Casablanca  
Tél: 022.22.51.31 / 022.2251.34 - Fax: 022.22.50.90



# Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 14/04/23

Nom & Prénom : Mr ADOUANE EL HASSANE  
Sur ordonnance du : Dr AMAR ISAAC JACQUES  
Ref. : 23H04289

Prélevé et parvenu au laboratoire le : 13/04/23

Organe ou siège du prélèvement : Prostate + vessie

Renseignement(s) clinique(s) : Age : 67 ans

RTUP

RTU polype vésicaux ?

## COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

I- RTUP : Produit de résection endoscopique de prostate pesant 20 grammes, mesurant en tas 7 cm la taille des copeaux variant de 0,3 à 2,4 cm, d'aspect blanc-grisâtre, au nombre de 70 copeaux.

A l'examen histologique, les différentes coupes réalisées montrent un parenchyme prostatique siège d'une double prolifération épithéliale et musculaire lisse. La composante épithéliale réalise des lobules de glandes festonnées, parfois à lumière dilatée, tapissées de cellules cylindriques sans anomalie cytonucléaire.

Ces lobules glandulaires sont entourés ou traversés par des faisceaux de léiomyocytes matures. L'ensemble est remanié focalement par un infiltrat inflammatoire chronique sans signe de spécificité.

**Conclusion :** Produit de résection endoscopique de prostate : Hyperplasie adénomateuse avec adénomyomite chronique prostatique.

Absence de signe de PIN.

Pas de malignité.

II-RTV : Ces trois fragments biopsiques de 0,6 à 1 cm de grand axe, inclus en totalité, correspondent à l'examen histologique à une prolifération urothéliale d'architecture papillaire bien différenciée, constituée d'axes conjonctivo-vasculaires grêles, parfois coalescents, revêtus d'une douzaine d'assises de cellules à noyau ovalaire, modérément anisocaryotique, rarement nucléolé ou à chromatine granuleuse, présentant en moyenne deux mitoses par dix champs au fort grossissement (x400).

Le chorion est séro-oedémateux et congestif, sans signe d'infiltration, parsemé de rares cellules inflammatoires polymorphes. Le détrusor visible sur deux copeaux est sain.

**Conclusion :** Tumeur urothéliale papillaire de la vessie de bas grade, sans signe d'infiltration du chorion ni de la muscleuse sur ces fragments, stade pTa de l'UICC.

Dr Nouhad BENKIRANE  
Dr. BENKIRANE Nouhad  
ANATOMO - PATHOLOGISTE  
52, Boulevard Zerkouni  
Tél: 05.22.22.51.31 - Fax: 05.22.22.51.34  
05.22.22.51.34 - Fax: 05.22.22.50.90